

Appel à nouveau projet - Année scolaire 2017-2018

Innovation / Expérimentation

Dossier suivi par les CARDIE :

Evelyne GERBERT-GAILLARD
IA-IPR de mathématiques
Philippe ROUX
IEN

Secrétariat :
Sophie PESEUX
Sophie.Peseux@ac-besancon.fr
DOS1
Téléphone
03 81 65 47 52

Fax
03 81 65 49 26

Courriel à
evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr
philippe.roux@ac-besancon.fr

10 Rue de la Convention
25030 BESANÇON cedex

<p>FICHE D'IDENTITE DU PROJET</p>	<p>Intitulé de l'action : Classe sans note : Passer à l'évaluation par compétence</p> <p>Etablissement(s) : Collège Marcel Aymé - CHAUSSIN Courriel : ce.0390922@ac-besancon.fr Téléphone : 03.84.71.90.90 Collège connecté : oui</p>
<p>COORDINATION</p>	<p>Nom et prénom du coordonnateur : M. PELLICIOLI Adrien / Mme Lamboley ou Mme Belot ou Mme Pesenti Adresse électronique du coordonnateur : adrien.pellicioli@ac-besancon.fr</p>
<p>BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET</p>	<p>Permettre la mise en place d'un conseil de cycle efficace au travers d'une meilleure harmonisation des pratiques du primaire. Le dispositif proposé permet d'évaluer autrement les élèves. Il s'agit d'une alternative à l'évaluation chiffrée qui stigmatise bien trop souvent les échecs et ne valorise pas assez les efforts fournis par les élèves en difficultés. L'évaluation par compétences permet de définir le niveau de réussite (et non d'acquisition) pour un item donné. Si l'élève n'est pas en réussite sur la première évaluation, une phase de remédiation lui permet de retravailler le même item et ainsi de mieux le réussir. Les items étant évalués plusieurs fois dans le trimestre et donc plusieurs fois dans l'année, l'élève est capable de visualiser sa progression tout au long de l'année. Démotivation importante des élèves (notamment les plus faibles) face à des notes décevantes qui ne sont pas toujours bien comprises. De manière générale, les élèves ne parvenaient pas à identifier clairement leurs points forts et leurs points faibles car la note était pour eux la finalité.</p>
<p>RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM</p>	<p>Changer les modalités de validation/d'évaluation, changer les pratiques pédagogique pour permettre la valorisation des élèves et même ceux en difficultés</p>
<p>OBJECTIF(S) ET EFFET(S) ESCOMPTÉS</p>	<p>Ensemble des objectifs restent à ce stade à fixer en fonction des priorités données au projet d'établissement en construction Conseil pédagogique à suivre</p>
<p>MODALITES DE MISE EN ŒUVRE PREVUES</p>	<p>Élèves impliqués Nombre : 100 élèves de 6ème</p> <p>Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles (élèves relevant de l'éducation prioritaire, décrocheurs, en grande difficulté scolaire...) : Le collège Marcel Aymé de Chaussin est situé en zone rurale. Il accueille 400 élèves environ ou près de 90% mange à la demi-pension (transport scolaire) et de nombreux élèves sont boursiers – taux de PCF défavorisées (47 ,5%)</p>
	<p>Acteurs éducation nationale / ATOS potentiellement impliqués Nombre: l'ensemble des enseignants de 6^{ème} avec l'appui du conseil de cycle et des enseignants de primaire Liste:Nom – Fonction – discipline éventuelle : Enseignants + Principal Adjoint + ...</p>

	<p>Partenariats éventuels:</p> <p>Est-ce que votre projet est en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ</p> <p style="text-align: center;">OUI NON</p> <p>Si oui, titre du projet et nom du porteur :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p style="text-align: center;">-</p>
	<p>Modalités d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La condition sine qua non d'un tel projet oblige la coordination des enseignants - Grands besoins financier pour permettre à l'ensemble des enseignants de se rencontrer pour construire des grilles de validation des compétence - ...
<p>INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ETABLISSEMENT/L'E COLE</p>	<p>Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs</p> <p>Refonte du projet d'établissement en cours. Les axes majeurs seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> ← - la réussite scolaire et l'égalité des chances ← - le développement et le maintien d'une ambition de réussite ← - la poursuite de la prise en charge des élèves au travers de l'individualisation des parcours ← - l'amélioration du climat scolaire ← - l'ouverture du collège vers l'extérieur en lien avec la problématique de la ruralité ←